

**SCI 2TM**

Société civile immobilière au capital de 44.000 euros  
Siège Social : 4 rue du Calvaire, 33180 Vertheuil  
493 817 050 R.C.S Bordeaux  
(la « **Société** »)

**PROCES VERBAL CONSTANT LES DECISIONS DU GERANTE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**EN DATE DU 6 FEVRIER 2026**

**LE SOUSSIGNE :**

**Monsieur Christian SAINTEMARIE**, gérant de la Société, a pris les décisions suivantes relatif à l'ordre du jour suivant conformément à l'article 4 des statuts de la Société :

- Transfert du Siège Social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

**PREMIERE DECISION**

Le gérant, conformément à l'article 4 des statuts de la Société, décide de transférer le siège de la Société 4 rue du Calvaire, 33180 Vertheuil à 9 Lotissement Les Grands Monts du Lac - Route de Piqueyrot 33990 Hourtin.

**DEUXIEME DECISION**

Le gérant, en conséquence de l'adoption de la résolution précédente et conformément à l'article 4 des statuts de la Société, décide de modifier l'article 4 « Siège social » des statuts comme suit :

Le premier paragraphe :

*« Le siège de la Société est fixé VERTHEUIL (33180) 4 rue du Calvaire. »*

Etant désormais rédigé comme suit :

*« Le siège de la Société est fixé : 9 Lotissement Les Grands Monts du Lac - Route de Piqueyrot 33990 Hourtin. »*

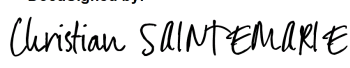
Le reste de l'article demeure inchangé.

**TROISIEME DECISION**

Le gérant, décide de déléguer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le gérant de la Société et sera retranscrit sans délai sur le registre des délibérations.

**Monsieur Christian SAINTEMARIE**  
**Gérant**

DocuSigned by:  
  
DF6F5A1E26314BC...

---